DEC183094INSHS

Décision portant nomination de M. Aurélien Robert, aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR7323 intitulée Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7323 intitulée Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR) et nommant M. Benoist Pierre, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC181380INSHS du 9 mai 2018 portant cessation de fonctions et nomination de M. Aurélien Robert, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7323 intitulée Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR);

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire :

DECIDE:

Article 1er

A compter du 1^{er} janvier 2019, M. Aurélien Robert, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la durée fixée dans la décision DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité UMR7323.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 7 janvier 2019

Le président - directeur général Antoine Petit



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00 E 01 44 96 53 90

